

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

La ministre

Paris, le

22 FEV. 2012

Monsieur le Secrétaire général,

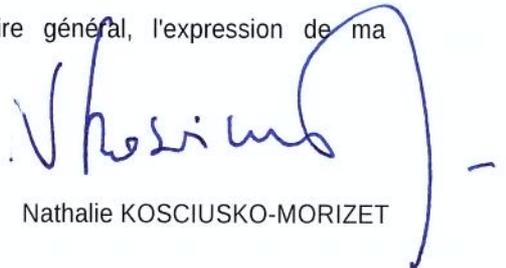
Lors de l'entrevue du 17 février dernier avec mon Cabinet, vous avez rappelé les revendications relatives à la fusion des corps d'ingénieurs du MEDDTL et du MAAPRAT, telles qu'elles ont été portées par les diverses organisations syndicales représentant ces ingénieurs lors de la journée de grève et de la manifestation du 9 février 2012. Vous avez en outre détaillé certains points qui vous semblent une condition d'adhésion à la fusion, notamment l'amélioration du déroulement de carrière à tous les niveaux de grade. Vous considérez qu'une réponse rapide à cette question est indispensable pour créer un climat propice à des discussions apaisées.

Sur ce dernier point, je vous rappelle qu'avec mon collègue du MAAPRAT nous avons déjà porté un projet de statut en 2010, les deux ministères continueront à en porter les principales avancées en interministériel. Cependant, je ne peux vous garantir de réponse rapide, une vue d'ensemble du projet de fusion pouvant seule permettre des arbitrages en toute connaissance de cause.

Ce projet n'est pas figé. Je vous confirme que les documents présentés jusqu'alors sont bien des documents de travail qui ont vocation à être revus en fonction des discussions qui doivent se poursuivre entre l'administration et les représentants du personnel. Avec le MAAPRAT, nous allons vous indiquer dans les prochains jours les grandes lignes sur lesquelles le projet de fusion sera repris. Toutefois, je peux d'ores et déjà vous indiquer que nous allons mettre en place plusieurs groupes de travail avec les représentants du personnel, ce qui devrait permettre de traiter les points d'inquiétude que vous nous avez fait remonter : le recrutement et la formation, la gestion commune du corps et les parcours professionnels, et le cadre statutaire. Bien sûr, le calendrier de la fusion tiendra compte du temps nécessaire à cette concertation.

Par ailleurs, j'ai entendu les interrogations fortes des ingénieurs sur les métiers qu'ils devront exercer à l'avenir dans le cadre du nouveau corps. J'ai demandé à mes services de mobiliser très rapidement l'ensemble des ressources existantes sur ce thème, en y associant assez largement les ingénieurs des corps concernés, afin d'élaborer un document destiné à alimenter la concertation. Je souhaite que ce travail donne lieu à une ou plusieurs journées de partage, de restitution ou de bilan, autour de l'été prochain.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.



Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET

Monsieur Thierry LATGER  
SNIPECT-FO  
11 rue Meslay  
75003 PARIS 03